


Montreuil-sur-Maine

Sceaux-d'Anjou

Le Lion-d'Angers

Moulin de Varennes

Grez-Neuville



LEGENDE

- LIMITE DE LA COMMUNE
- LIMITE DE L'A.V.A.P.
- LIMITE DES SECTEURS DE L'A.V.A.P.
- MONUMENTS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- EDIFICES REMARQUABLES OU REPRESENTATIFS
- ARCHITECTURE D'ACCOMPAGNEMENT
- CONSTRUCTIONS RECENTES EN CENTRE ANCIEN
- PATRIMOINE ORDINAIRE
- ELEMENTS DONT LA DEMOLITION OU L'AMBIORATION SONT SOUHAITEES
- PETIT PATRIMOINE - CROIX, PETITE CHAPELLE, PUIS, LAVOIR
- ESPACES BOISES OU PLANTES A ENTRETIENR OU A CREER
- ESPACE A TRAITER DE FACON NATURELLE ET PRIVILEGE POUR DES ACTIVITES DE LOISIR ET POUR L'AMENAGEMENT DE PARKINGS ARBORES
- ZONES D'EXPANSION DU BOURG PREVUES A COURT TERME
- ESPACE PUBLIC A AMENAGER
- CHEMIN PIETON A CREER OU A ENTRETIENR
- AMENAGEMENT ROUTIER A PREVOIR MARQUANT LA CONTINUTE NORD-SUD
- MURS A CONSERVER OU A RESTAURER
- HAIES BOISSEES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES A PRESERVER OU A CREER
- CONES DE VUES A PRESERVER

COMMUNE DE THORIGNE-D'ANJOU

MAINE ET LOIRE
le 22 septembre 2014

A.V.A.P.

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Plan d'ensemble de la commune

1/5000